



OFFRE DE POSTE

ENCADRANT.E TECHNIQUE D'INSERTION EN MARAICHAGE- F/H
TERO LOKO- Notre-Dame-De-L'Osier (38)
CDD de 12 mois à partir de janvier 2023

La structure et le contexte

Tero Loko est un lieu d'accueil et d'insertion à destination de personnes réfugiées et d'habitant.e.s du territoire, avec un double objectif : participer à la dynamique d'un village, en facilitant l'insertion de personnes en situation de précarité en territoire rural. Ce projet a vu le jour à Notre-Dame-de-l'Osier, petit village de 500 habitant.e.s, situé à côté de Vinay, à 50 kms de Grenoble.

L'association répond aux problématiques d'insertion par un accompagnement global comprenant :

- l'accès à l'emploi et à l'insertion socio-professionnelle via l'atelier chantier d'insertion en maraîchage et boulangerie bio ;

- l'accès au logement : accueil chez l'habitant, sous-location de logements,....projet de construction de logements sur site ;

- la création de lien social : ateliers cuisine, ateliers santé, repas partagés, un marché hebdomadaire et d'autres évènements culturels sont organisés pour créer du lien sur le village et favoriser l'insertion des personnes accueillies ;

Tero Loko a ouvert ses portes en avril 2019. A ce jour, nous accompagnons 14 salarié.e.s en parcours.

L'association fait partie des réseaux Emmaüs et Cocagne, elle porte leurs valeurs mais aussi celles promues par Tero Loko, à savoir : accueil et partage, écologie, pouvoir d'agir et résilience, co-construction.

A Tero Loko, la gouvernance est partagée entre 4 co-directeur.rices et un Conseil d'Administration en organisation collégiale.

Au sein de la structure, chacun.e est amené.e à contribuer aux prises de décision qui le concernent, dans un esprit de co-construction et d'intelligence collective. La force de proposition et d'initiatives est au cœur du fonctionnement de l'association.

Les missions

L'encadrant.e technique d'insertion maraîcher.e a pour mission d'encadrer les salarié.e.s en insertion sur les activités de production maraichère en binôme avec le chef de culture ou seul.e. Concrètement, il.elle :

- Participe à l'accueil et au parcours d'intégration des salarié.es en parcours d'insertion ;
- Organise le travail sur le jardin (établit les plannings, organise les équipes,...) ;
- Tutore et accompagne l'équipe de salarié.es en adaptant la méthode d'apprentissage aux différentes problématiques rencontrées par les personnes (faire avec, transmission de compétences relatives aux savoirs être et savoirs faire techniques) ;
- Evalue individuellement la progression professionnelle du.de la salarié.e ;
- Alerte sur des problématiques sociales l'équipe accompagnante (CIP, encadrant.es techniques, co-directeur.rices,...);
- Garantit en tous lieux et à tout moment la sécurité des salarié.es ;
- Est à l'écoute des salarié.es, accompagne leurs projets personnels et professionnels, identifie des besoins de formation, de stages,.. ;
- Accompagne et donne les moyens aux personnes en insertion de pouvoir monter en compétence en vue de leur intégration dans l'emploi ;
- Participe aux réunions d'équipe pluridisciplinaire (hebdomadaires) et aux bilans de parcours organisés par les CIP ;

L'encadrant.e technique d'insertion travaille en lien avec le chef de culture et:

- Suit le plan de programmation annuelle des cultures ;
- S'assure de la bonne utilisation du matériel ;
- Effectue la mise en place des cultures saisonnières et assure leur suivi ;
- Effectue toutes les tâches quotidiennes nécessaires au bon déroulement de l'activité

Qualités attendues :

- Rigueur, sens de l'organisation ;
- Capacités d'adaptation et d'anticipation ;
- Esprit d'initiative, autonomie et dynamisme ;
- Capacités de communication écrite et orale ;
- Aptitudes relationnelles et sens de l'écoute ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Adhésion aux valeurs du projet associatif ;

Formation et expériences requises

- Expérience professionnelle significative en accompagnement de personnes en insertion ainsi qu'en maraîchage biologique ;
- Permis B obligatoire ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;

- Capacité manuelle et technique à mener des travaux en utilisant des outils et engins appropriés (tracteur notamment) ;

Conditions :

- CDD de 12 mois à compter du 09.01.2023 (avec **perspective de pérennisation du poste**)
- 31H/semaine
- Rémunération : 1781€ bruts pour 31h/semaine
- Convention collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)
- Travail le weekend à prévoir de façon très ponctuelle.
- Dépôt des candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser avant le 14/12/2022 à coordination@teroloko.com